ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

PREMIER MINISTRE

SECRÉTARIAT D'ÉTAT
AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Arrêté du 15 novembre 2018 portant renouvellement des membres nommés du conseil d'administration de l'Institut national de jeunes sourds de Paris

NOR : *SSAA1830776A*

La secrétaire d'État aux personnes handicapées,

Vu le décret nº 74-355 du 26 avril 1974 modifié relatif à l'organisation et au régime administratif et financier des instituts nationaux de jeunes sourds et de l'Institut national de jeunes aveugles, notamment son article 4,

Arrête :

Article 1er

Sont nommés au conseil d'administration de l'Institut national de jeunes sourds de Paris :

Mme Agnès Jeannet, présidente, inspectrice générale des affaires sociales.

M. Pierre Deniziot, conseiller régional d'Île-de-France.

Mme Véronique Lafarge-Villain, inspectrice de l'éducation nationale.

M. Yves Matillon, directeur de l'Institut des sciences et techniques de réadaptation, université Claude-Bernard, Lyon I.

M. Jérôme Melchior, responsable du centre de promotion sociale des adultes sourds à l'Institut national de jeunes sourds de Paris.

M. Nicolas Nordman, adjoint à la mairie de Paris en charge des personnes en situation de handicap et accessibilité.

Mme Brigitte Vazquez, présidente de l'Amicale des anciens élèves de l'institut.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 15 novembre 2018.

Pour la secrétaire d'État et par délégation :
Le directeur général de la cohésion sociale,
JEAN-PHILIPPE VINQUANT